



# BAI INFOS 49 - Janvier 2015

## Lettre d'information de la Banque Alimentaire de l'Isère

Ensemble, aidons l'homme à se restaurer

[www.ba38.banquealimentaire.org](http://www.ba38.banquealimentaire.org) - tél. : 04 76 85 92 50

### L'édito...

## Nos vœux pour 2015

**N**ous venons d'achever une année 2014 relativement calme en terme d'augmentation du nombre de personnes accueillies. Il est malheureusement prévisible que cette année 2015 soit beaucoup plus intense et que nous soyons confrontés à une demande difficile à contenir.

Nous devons continuer nos efforts en matière d'approvisionnements, que ce soit en direction de la ramasse quotidienne, des industriels agro-alimentaire de l'Isère ou de la collecte annuelle.

Nous devons également persévérer dans le travail entrepris avec les associations et les CCAS pour progresser encore dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité alimentaire, dans le domaine de la gestion des stocks et de la remontée des indicateurs. Nous serons de même à l'écoute

des épiceries solidaires et des projets qui mûrissent.

Nous allons avoir la charge et le plaisir de mettre en œuvre notre projet « 3 Etoiles Solidaires ». Nous allons tous découvrir cette nouvelle activité, prometteuse, exigeante et attendue par beaucoup. Nous allons disposer d'un outil performant, qui nous permettra d'arriver rapidement à maîtriser cette nouvelle activité et ainsi offrir une nouvelle catégorie de produit, tout en luttant efficacement contre le gaspillage alimentaire.

Nous devons aussi cette année préparer le renouvellement des administrateurs arrivant en fin de mandat et prévoir ainsi les changements dans la gouvernance de la Banque Alimentaire. J'en serai le premier bénéficiaire en passant le témoin courant 2016.



Nous allons une nouvelle fois tout mettre en œuvre pour que cette année 2015 nous voit, jour après jour, à la tâche, faisant front aux difficultés nouvelles, permettant à tous ceux qui frappent à notre porte par l'intermédiaire des associations et des CCAS de trouver l'accompagnement alimentaire dont ils ont besoin.

Je vous souhaite une excellente année 2015.

**Bernard Perry**  
Président de la  
Banque Alimentaire de l'Isère

## Accueil des nouveaux bénévoles en 2014

Comme les années précédentes, la BAI a reçu de nombreuses offres. Des échanges avec ces futurs bénévoles il ressort que la BAI est de plus en plus connue et qu'elle a bonne presse. En 2014 vingt-sept personnes ont commencé un Parcours de Découverte dont cinq qui l'ont très vite abandonné pour des raisons personnelles (déménagement, difficulté à concilier emploi du temps personnel et nos horaires, problèmes de santé) et, pour la première

fois, l'aspect "professionnel" de notre organisation a fait fuir quelqu'un qui avait l'impression d'être encore "au boulot" ! D'autres offres de personnes qui voulaient nous aider le week-end ou le soir n'ont pu être satisfaites, pour certaines d'entre elles je les ai orientées vers l'une de nos associations partenaires qui a un grand besoin de bénévoles et qui a apprécié cette démarche. 2015 s'annonce déjà bien, les rendez-vous se succèdent, le seuil

des 150 bénévoles est atteint et sera sans doute dépassé en 2015.

Merci à tous les bénévoles qui nous aident à accueillir les "nouveaux" et entretenir ainsi la flamme.

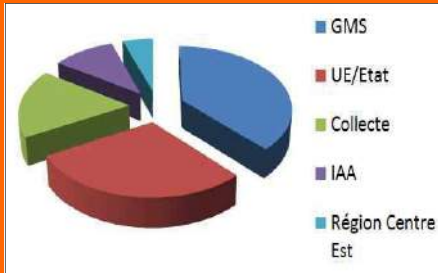
**Monique Van Overbèke**  
Accueil Bénévoles



# Bilan général des approvisionnements 2014

L'année écoulée a vu une nette progression des GMS (Grande et Moyennes Surfaces), ceci grâce à de nouveaux partenaires ou à une meilleure collaboration.

- Géant St Martin d'Hères
- METRO (Fruits et légumes)
- MONOPRIX Lafayette et Vallier
- Grand Frais à Echirolles et à Seyssins
- Restauration Municipale de Grenoble



- A remarquer aussi une baisse des IAA (Industries Agro- Alimentaires) notamment due à la forte chute des dons de la so-

ciété Danone.

- Forte hausse des échanges inter BA de la région, notamment avec la BA69.
- Le FEAD (Fond Européen d'Aide aux Démonis) est en légère baisse.



## En 2014, nous avons distribué...

- 1300 T de denrées alimentaires
- 237 000 unités de distribution
- Soit un poids moyen de l'unité de distribution (ex colis) sur 2014 de 5.5 kg

# Actualités ...

## La CNR nous aide

La Compagnie nationale du Rhône octroie 15000 euros à la Banque alimentaire de l'Isère. Michel Ribert, directeur délégué développement durable de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) à Vienne, a remis, dernièrement, à Bernard Perry, président de la Banque alimentaire de l'Isère, la contribution annuelle de 15 000 euros de l'entreprise.



Engagée depuis 2008 auprès de cinq Banques alimentaires, elle a élargi en 2013 son soutien à l'ensemble des départements riverains du fleuve, soit une somme de 165 000 euros. Outre ce soutien financier, la CNR apporte une aide logistique pour l'acheminement et le stockage des denrées, et favorise l'implication bénévole de ses collaborateurs dans les actions locales. Cette année, une dizaine d'agents de la direction régionale de Vienne s'est mobilisée pour assurer la collecte dans un hypermarché de la région viennoise et récolter près de deux tonnes de marchandises, lors de la dernière collecte nationale des Banques alimentaires.

## La DLUO disparaît

Un texte européen relatif à l'étiquetage des denrées alimentaires est entré en vigueur le 13 décembre 2014. Une évolution importante concerne l'expression de l'étiquetage des dates de consommation.

### Ce qu'il faut retenir :

Sur les informations d'étiquetage, la mention DLUO, qui apparaissait autrefois, disparaît, pour laisser place uniquement à la mention « à

consommer de préférence avant le ». Le terme « date limite » que l'on retrouvait dans DLC et DLUO créait une véritable confusion dans l'esprit des consommateurs assimilant, tout autant pour des produits périssables que pour des produits stabilisés, une même notion de ne pas consommer après la date. La DLUO doit disparaître du langage et permettre une meilleure pédagogie de nos partenaires en mettant en avant l'expression « à consommer de préférence ».

### En résumé

Produits périssables

#### DLC

Date de limite de consommation  
A consommer avant le : ...

Produits non périssables

#### DDM\*

Date de durabilité minimale\*  
A consommer de préférence avant le : ..

\*Cette mention n'apparaît pas sur l'étiquetage

## Vie de l'association ...

### HABILITATION

Le Préfet de la Région Rhône-Alpes a signé, le 18 décembre 2014, l'arrêté du 1<sup>er</sup> janvier 2015 listant les associations habilitées à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire. Après une excellente mobilisation de tous, nous sommes arrivés au terme de cette procédure imposée par une loi de 2010. Nous avons identifié à ce jour 2 omissions, que nous allons étudier avec les services régionaux. Nous considérons que 100% des associations a répondu avec satisfaction à cette exigence et nous nous en félicitons. La liste des associations habilitées figurera sur le site de la BAI, dans la rubrique « Ensemble, Associations »

### SEMINAIRE

Nous allons passer la journée du vendredi 27 février 2015 à échanger sur l'avenir immédiat de la BAI. Nous invitons tous les bénévoles qui veulent se joindre à cette réflexion, ouverte à tous, à se faire connaître au secrétariat.

Dans un premier temps, nous nous interrogerons sur nos actions réalisées en 2014 et principalement sur celles que nous aurions négligées. Ensuite et surtout nous débattons des priorités et exigences pour cette année 2015. Il s'agit de s'organiser au mieux pour faire face à la demande et de continuer à avoir des échanges favorisant la synergie avec les associations et CCAS. Il faudra également trouver quelques idées nouvelles pour sortir de la routine quotidienne et entraîner l'adhésion de tous. Rejoignez nous avec vos idées et vos demandes.

### Disparition

Nous avons appris la disparition de **Claude Maffre**, épouse de notre ami Jean. Passionnée par le monde vivant, Claude fut notamment présidente de l'association des Amis de la Maison de la Culture. La BAI présente ses plus sincères condoléances à ses proches et particulièrement à Jean, membre du Conseil des Anciens et toujours bénévole actif de la BAI. Les obsèques ont eu lieu le 6 janvier à Ars en Ré.

## Actualités de la BAI

Les associations Eybens Accueil Urgence, Les P'tits Coeurs, La Mirandole, en partenariat avec la ville d'Eybens, proposent

# Concert vocal

5<sup>e</sup> édition  
Chanson française chorale  
au profit de la Banque Alimentaire de l'Isère

"La Mirandole" (Vizille) "Les P'tits Coeurs" (Eybens)

**Vendredi 30 janvier 2015**  
à 20h - Salle des fêtes (en dessous de la piscine)  
à Eybens

Entrée : libre participation aux frais  
**et dons de denrées alimentaires.**  
En priorité : conserves de poissons, sucre, huile, chocolat, conserves de légumes

Banque alimentaire de l'Isère : [www.ba38.org](http://www.ba38.org)

Un concert de soutien à la BAI aura lieu le vendredi 30 janvier à 20 h à la salle des fêtes d'Eybens.

Entrée : libre participation aux frais  
**et dons de denrées alimentaires.**

En priorité : conserves de poisson, sucre, huile, chocolat, conserves de légumes

## 3 Étoiles Solidaires



*Les animateurs du projet... à l'oeuvre*

### Nous y sommes !

Le Conseil Général met à notre disposition la cuisine du collège Marc Sangnier à Seyssins. La convention entre le Conseil Général, le Collège et la BAI est au point. Elle sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Départementale, puis signée fin janvier. Les travaux qui permet-

tront à la BAI de disposer de 130m<sup>2</sup> de cuisine, autonomes par rapport au collège, pourront commencer pendant les vacances scolaires de février.

Les démarches auprès de la DDPP (ex services vétérinaires) seront faites dans les prochaines semaines.

Le démarrage pourrait avoir lieu d'ici l'été. A suivre !

**Vous trouverez toute l'actualité de la BAI sur le site Internet :**

**[www.ba38.banquealimentaire.org](http://www.ba38.banquealimentaire.org)**



## Grand Repas : grande réussite

Tous les participants à cette grande opération solidaire qui a réuni, le 14 décembre 2014, la BAI, les Restos du Cœur et le Secours Populaire, sous une coordination efficace du CCAS de la Ville de Grenoble, ont constaté que pour une première, ce fut une grande réussite. Les associations membres de la BAI, a priori frileuses lors de l'annonce ont, elles aussi, été convaincues. Tout le monde a pu noter la mobilisation impressionnante des services de la restauration municipale coordonnés par Christian Chedru et du CCAS sous la houlette d'Agnès Jacquemoz. Un lieu, le chapiteau du FCG, très performant et adapté, une présence discrète et une bonne mobilisation des élus, de très bons échanges appréciés entre les bénévoles des trois associations, une efficacité certaine de la Croix Rouge, de la logistique et des services de sécurité...

Quelques critiques sur la

nourriture : un « vrai dessert », les boissons... Mais aussi sur l'animation peu ou pas assez fournie. Certains de nos invités ont en effet quitté la salle dès la fin du repas. Sans doute pas assez de communication...

### Les perspectives pour 2015

Ce succès nous oblige à... remettre la table. Les trois associations souhaitent reproduire une action commune pour un manifestation solidaire festive. Les différents partenaires se sont retrouvés le 19 janvier pour un debriefing et ont convenu d'organiser un nouveau « Grand Repas », mais pendant l'été, une période de l'année particulièrement creuse. Ils veulent ainsi (dé)montrer que « la misère ne prend pas de vacances ». Une date a déjà été proposée : le dimanche 2 août 2015. On en reparlera.

## Interdiction des sacs plastiques en 2016

Dans le cadre de la « lutte contre la pollution », l'Assemblée Nationale a voté début octobre 2014 le projet de loi de Ségolène Royal interdisant les sacs plastiques à usage unique en 2016. Ils devront être remplacés par des sacs à base de matière organique – amidon de maïs, de pomme de terre, etc. – et recyclables dans des com-

posts à domicile. Dans ce contexte, la Fédération envisage de ne plus utiliser de sacs plastiques lors de son rendez-vous annuel de la Collecte Nationale des Banques Alimentaires. La BAI n'utilise plus les sacs plastiques pour sa collecte depuis plusieurs années, et ce sans impact sur le tonnage récolté.



## Calendrier

- **Vendredi 30 janvier :** Concert de soutien à la BAI à Eybens
- **Vendredi 30 janvier :** Repas des bénévoles de la BAI
- **Vendredi 27 février :** Séminaire BAI

## Obligation de dons pour les GMS, la position de la FFBA

*Plusieurs médias cherchent à obtenir des réactions des Banques Alimentaires face au projet d'un député (M. Feron) de déposer un amendement dans le cadre de la loi Macron visant à obliger les GMS à donner plutôt que jeter les produits « en fin de vie ». Ce faisant, ce député reprend une idée d'un de ses collègues (M. Decool) qui avait fait l'actualité avant l'été. Voici l'esprit des propos que tient aux médias le Président de la FFBA et que vous pouvez reprendre à votre compte :*

- La lutte contre le gaspillage alimentaire est inscrite dans les gènes du réseau et c'est un de ses principes fondateurs : sauver des denrées de la destruction pour les mettre à disposition des personnes en situation de précarité.
  - En 2014, près de 60% des produits distribués sont issus de cette activité qui, au-delà des dons des GMS (33 000 T, 66 millions de repas), englobe aussi les industriels et les agriculteurs (25 000 T, 50 millions de repas).
  - Par conséquent, même si la grande distribution joue déjà largement le jeu, toute mesure qui vise à améliorer la lutte contre le gaspillage alimentaire est examinée avec un a priori favorable.
  - Néanmoins, le don, déjà largement pratiqué par les grandes surfaces, s'effectue dans un esprit de partenariat. Il ne faudrait pas que le caractère obligatoire nuise à cet état d'esprit.
  - Enfin, il ne faudrait pas que le débat porte uniquement sur les quantités (déjà importantes, on l'a dit) mais les discussions devraient pouvoir se concentrer sur des dispositions garantissant la qualité et la diversité des produits donnés.
  - Pour terminer, si un texte devait être voté, les BA souhaitent que soit mis en place un processus de concertation entre tous les acteurs pour en définir les modalités de mise en œuvre.
- Il s'agit donc de s'exprimer avec prudence en ne soutenant pas sans réserve ce projet et en orientant plutôt la discussion sur les modalités du don (tri en amont et respect de la chaîne du froid).